



# Biathlon à Labelle

## 27 février 2016

### Règlements et inscription

1. Les inscriptions seront prises jusqu'au 18 février 2016, 16h. Le comité se réserve le droit de refuser des inscriptions selon le nombre de participants et ce, jusqu'à la date limite des inscriptions.
2. Les participants doivent avoir réservé et payé avant le 19 février 2016, une confirmation par courriel vous sera envoyée.
3. La mauvaise température (verglas, pluie) pourrait compromettre l'évènement et dans ce cas, un remboursement vous sera émis. Seule la Municipalité de Labelle est autorisée à annuler l'évènement.
4. Aucune inscription ne sera remboursée et est non transférable (autre que le point 3).
5. Chaque participant doit s'enregistrer au moins 30 minutes avant son départ et avoir signé le document de dégageant.

**Il est de mise que les participants devront faire preuve d'esprit sportif tout au long du parcours.**

NOM \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Courriel \*obligatoire \_\_\_\_\_

Catégorie \_\_\_\_\_ Signature d'un parent si mineur : \_\_\_\_\_

Émettre les chèques à: Municipalité de Labelle Remplir, imprimer et poster le tout à :  
Biathlon Labelle Att. De Belinda Proulx  
1, rue du Pont Labelle J0T 1H0

### **ATTENTION:**

Ne pas faire de chèque postdaté. L'encaissement du chèque confirme votre inscription. Pour info: [bproulx@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:bproulx@municipalite.labelle.qc.ca) 819 681-3371 poste 5009



**Accès :** L'accès au centre de ski de ski de fond et au club de tir se fait par la sortie 143 de la route 117 et/ou par le chemin Augustin-Lauzon et le chemin de la Mine.

